

# Annexe

## Les techniques d'intervention de Redl et Wineman

Intervenir auprès d'un élève qui présente des problèmes de conduite et des difficultés du comportement nécessite une bonne connaissance de divers types d'intervention. Il est essentiel, si nous désirons être efficaces, de s'appuyer sur certains modèles. Il demeure, comme le signale Gendreau, qu'on « doit connaître les techniques, non pas pour se cacher derrière elles, mais bien pour les introduire dans un contexte d'être, comme des moyens pouvant mettre en relation le jeune avec lui-même, avec les autres, avec la réalité extérieure et avec la personne de l'éducateur ».

De plus, comme le mentionnent Redl et Wineman, « aucune des notions présentées ici ne prétend constituer une découverte. Presque tous ceux qui ont travaillé avec des enfants les ont utilisées. C'est leur utilisation consciente et précise que nous voulons souligner ». Les techniques d'intervention proposées par ces auteurs sont les suivantes :

### **L'ignorance intentionnelle (1)**

Il s'agit d'ignorer volontairement le comportement inadéquat et d'accorder l'attention à ceux qui sont adéquats. Très souvent, dans des situations de provocation ou de négativisme, ignorer le comportement permet d'empêcher qu'il prenne de l'ampleur.

### **L'intervention par un signe quelconque (2)**

Une simple manifestation de désapprobation par un geste peut suffire à rappeler un élève à l'ordre. Cette intervention se révèle efficace si elle est utilisée au tout début d'un comportement qui pourrait entraîner la désorganisation du jeune.

**La proximité et le contrôle par le toucher (3)**

La proximité et le contrôle par le toucher permettent souvent à l'élève de mettre fin à un comportement inadéquat. Ce moyen est utile lorsque l'intervention verbale ne donne pas de résultats.

**La participation émotive de l'adulte aux activités de l'élève (4)**

C'est quand l'adulte participe émotivement à ce qui intéresse les jeunes, à ce qui les fascine, à ce qui est nouveau ou à ce qui les rend heureux. Il manifeste ainsi son intérêt pour leurs activités ou le travail qu'ils accomplissent.

**La manifestation d'affection permettant à l'élève de garder le contrôle dans des moments d'anxiété (5)**

L'élève qui devient provocant se calmera plus aisément si l'adulte ignore le côté agressif de son comportement et lui manifeste sa sympathie en l'aidant à résoudre ses difficultés. Cette attention particulière qui lui est portée lui signifie qu'on s'intéresse à lui.

**L'atténuation de la tension par l'humour (6)**

L'humour permet souvent de faire sentir à l'élève que nous ne sommes pas ébranlés par ses manifestations agressives, et lui fournit ainsi le moyen de s'en sortir sans être humilié. Dans certaines circonstances, en utilisant l'humour, nous arrêtons l'adoption d'un comportement inadéquat ou nous dédramatisons la situation.

**L'aide opportune (7)**

Pour les élèves qui réagissent fortement aux frustrations ou aux difficultés provenant de leur entourage, il est important de leur venir en aide avant que n'éclate la crise. Il s'agit de les aider par un geste concret dans la réalisation de leur travail.

**L'interprétation comme intervention (8)**

Expliquer à l'élève une situation dont il a mal compris le sens ou les motivations qui le poussent à agir est un autre type d'intervention. L'interprétation ne vise pas à modifier profondément la situation, mais bien à diminuer la fréquence d'un comportement en faisant appel à des faits concrets et immédiats.

**Le regroupement (9)**

Il est possible de changer un élève de groupe. Bien que ce changement puisse supprimer certaines difficultés, il a aussi sa part de désavantages. Il ne saurait être question de poser un tel geste sans en avoir exploré plusieurs autres.

**La restructuration (10)**

La restructuration est l'une des techniques permettant d'éviter les difficultés. Elle consiste à délaisser une activité qui ne convient plus et à lui en substituer une qui répond mieux aux besoins immédiats des élèves.

**L'appel direct (11)**

Les menaces, les punitions et les interdictions se révèlent souvent inefficaces. Il est plutôt souhaitable d'utiliser l'appel direct (instruction verbale) dès que nous percevons que l'élève a repris un peu de contrôle. Les plus fréquemment utilisés sont l'appel :

- ▶ à une relation personnelle;
- ▶ à une réalité physique;
- ▶ aux conséquences indésirables provenant d'un acte;
- ▶ aux réactions d'autrui;
- ▶ au sens des valeurs;
- ▶ à des schèmes de valeur collective;
- ▶ à l'amour propre;
- ▶ au jugement social;
- ▶ à l'éveil de l'attention aux réactions des amis;
- ▶ à la hiérarchie;
- ▶ à des considérations personnelles;
- ▶ à la fierté éprouvée pour une amélioration personnelle.

**La restriction de l'espace et la limitation dans l'usage du matériel (12)**

Nous ne pouvons exiger d'un élève plus de contrôle qu'il ne lui est possible d'en exercer. Donc, il peut s'avérer important, occasionnellement, d'interdire ou de limiter l'accès à certains lieux ou l'utilisation de certains objets.

**Le retrait de l'élève (13)**

Il faut quelquefois retirer un jeune de son groupe; lorsqu'il y a un danger physique, lorsque le groupe alimente la désorganisation de l'élève, lorsque l'élève a une influence néfaste sur le groupe, lorsque son amour-propre doit être sauvegardé, lorsqu'il faut sérieusement imposer des limites. Retirer un jeune de sa classe constitue l'ultime recours et ne doit être utilisé qu'avec beaucoup de précaution. Si un élève est exclu du groupe, il ne doit pas être laissé seul. L'exclusion devrait être de courte durée, pour éviter que l'élève interprète cette mesure comme étant un rejet ou un abandon. C'est le comportement qui est rejeté et non la personne lui-même. Le retrait de l'élève du groupe ou d'une activité doit toujours être suivi d'un retour sur la situation.

**La contrainte physique (14)**

Cette intervention, qui est généralement un arrêt d'agir, consiste à maintenir l'élève physiquement pour l'emmener hors du lieu dangereux ou pour l'empêcher de commettre des actes nuisibles pour lui-même ou pour les autres. Il ne faut surtout pas confondre la contrainte physique et le châtiment corporel. Il ne s'agit pas d'une punition, mais bien d'une mesure d'aide. La contrainte physique est une intervention de dernière instance.

**La permission et l'interdiction officielle (15)**

Une permission accordée à un jeune peut désamorcer une provocation et assainir le climat d'une activité. L'interdiction officielle peut être utilisée lorsqu'une situation comporte des dangers méconnus de l'élève, lorsque celui-ci est sur le point d'aller plus loin qu'il ne le veut, ou lorsqu'il est urgent de l'arrêter et que des explications seraient trop longues à donner.

**Les promesses et les récompenses (16)**

Il s'agit de promettre à l'élève ou à un groupe une récompense ou un privilège s'il atteint l'objectif fixé. Cette technique peut servir à arrêter ou à susciter une conduite. Elle doit être utilisée avec parcimonie et être interprétée adéquatement par l'élève.

